

SOCIETE DE TIR DE BOURGES

fondée le 4 avril 1909

Inscrite à la Préfecture sous le N° 4318 000

Agrément J.S : N° 3397 du 4 Avril 1949

Numéro RNA : **W181000496**

SIRET **48156074600028**



Siège Social :

2 Place Pierre de Coubertin

18000 BOURGES

Mail : tirbourges@outlook.fr

Site : <https://www.ste-tir-bourges.fr>

DEMANDE D'ADHÉSION SAISON 2026 - 2027

Document à compléter LISIBLEMENT en lettres capitales svp ☐ Mr ☐ Mme

Nom d'usage / Nom de famille		Date de naissance	
Prénom		Ville de naissance et département	
Licence N°		N° Tel Fixe N° Portable	
Adresse			
Courriel (Obligatoire)			

Informations pour la F.F.Tir selon les disciplines pratiquées : **Attention La STB ne propose que le tir à 10m**

- ☐ Compétiteur ☐ Je suis Gaucher ☐ Je suis Droitier ☐ Vitesse 10m
☐ C10m ☐ P10m ☐ Standard 10m ☐ Je possède mon arme 10m

Pièces à fournir pour toute inscription ou réinscription :

- ☐ Une photo d'identité récente
☐ Certificat médicale d'aptitude à la pratique du TIR à télécharger sur le site EDEN pour valider l'inscription.

Et pour une première inscription merci de fournir en plus :

- ☐ Certificat médical d'aptitude à la pratique du tir.
☐ Présenter obligatoirement une pièce d'identité CNI ou passeport.

Catégorie	Tarif	Cocher	Mode de Règlement
Adulte Renouvellement STB	150 € *		Espèces ☐ CB ☐
Adulte Nouvel Adhérent	170 € *		Chèque(s)* ☐ Nombre : (*) 2 maximum.
Location/Entretien des Armes (à partir de la 2 ^{ème} année)	60 €		
Deuxième Société de Tir (carte second Club)	70 €		Total à régler: €

- ⇒ La demande de licence autorise de fait l'utilisation de mon image par la S.T.B, La ligue du Centre ou la F.F.T.
⇒ Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de la STB (A consulter au stand).

Fait à Bourges le :

Signature :

(*) = Détails IMPORTANT à connaître : => reversé à la FFT 69 €, reversé à la Ligue 18 €, reversé au Comité 6 €, reste au Club 77 €, la STB ne reçoit donc que 45 % du prix de la licence.